

L'AFOCG Lot-et-Garonne (Association de FORMation Collective à la Gestion) est une association d'agriculteur·ices désirant être autonomes sur la prise de décisions à travers la maîtrise de leur comptabilité. Elle conduit des actions de formation et de développement en groupe. Une attention particulière est portée sur la place des personnes, de sorte qu'elles soient au cœur de leur projet, actrices principales de leur gestion stratégique.

Dans le cadre de son développement, l'AFOCG 47 recrute son·sa premièr·e Animateur·ice-Formateur·ice. Il s'agit de déployer et consolider notre AFOCG sur le département du Lot-et-Garonne, en correspondant aux valeurs d'autonomie et de formation en collectif portées par le réseau national interAFOCG auquel elle est en cours d'adhésion.

1/ MISSIONS

En contribuant au développement de l'association, l'animateur·ice formateur·ice est chargé·e de déployer le projet associatif, à partir des orientations définies par la Collégiale :

- Former les agriculteur·ices à la tenue de leur comptabilité, comme porte d'entrée vers l'autonomie de décisions et de gestion stratégique ;
- Accompagner des agriculteur·ices dans leurs projets et leurs questionnements professionnels vers une vision globale de leur système ;
- Concevoir, innover et mettre en œuvre des formations en groupe en fonction des besoins des adhérent·es et en lien avec des partenaires ;
- Mettre en œuvre et faire vivre le projet associatif / contribuer à la gestion de l'association (administratif, social, recherche de financement, certification qualité, ...) ;
- Représenter la structure auprès des partenaires et institutions. Développer les partenaires prescripteurs
- Développer des projets territoriaux.
- Assurer une veille réglementaire, fiscale et juridique et la communiquer aux administrateur·ices et aux adhérent·es

2/ COMPETENCES ET PROFIL RECHERCHÉ

- Capacité à prendre en main un poste de création ;
- Pédagogie / patience / capacité d'animation ;
- Capacité d'écoute / non-jugement - ouverture d'esprit / empathie ;
- Savoir reconnaître et exprimer ses positions avec franchise et honnêteté ;
- Rigueur / esprit de synthèse ; Endurance / persévérance ;
- Bonne connaissance des milieux agricole et associatif afin d'accompagner les agriculteur·ices dans une approche globale des enjeux juridiques, fiscaux et sociaux ;
- Goût pour les chiffres et aisance à les manier ; expérience ou formation en compta/gestion est un vrai plus ;
- Sens de l'organisation et de l'autonomie ; de l'initiative, de la prise de décision ;
- Capacité à travailler en équipe à partir d'un objectif commun : partage d'information, entraide, prise de décisions collégiales, attachement à la pérennité de la structure ;
- Capacité à travailler en équipe, avec une collégiale, un réseau local et un réseau national ;
- Être force de propositions au regard de l'activité : savoir innover / maintenir les moyens financiers et humains / savoir donner l'alerte si besoin ;
- Maîtrise de la réglementation et des outils liés à la formation pour adultes.

3/ CONDITIONS DE TRAVAIL

- CDI à temps partiel de 70 % annualisé, évolutif avec le développement de l'association (soit 24h/semaine, annualisés et aménageables selon négociation à l'embauche) ;
- Déplacements départementaux, régionaux et nationaux ;
- Les premiers mois : déplacements pour formation et coanimation avec AFOCG 24 et 33 ;
- Après période de formation : télétravail envisageable selon conditions ;
- Véhicule et permis B indispensables, remboursement des frais kilométriques selon barème des Impôts ;
- Plan d'intégration défini et période d'essai de 4 mois, non renouvelable. Rémunération en fonction du profil, selon grille AFOCG 33 = échelons 244 (15.41€ brut/h) à 320 (20.21€ brut/h), évolutif.
- Profil, de bac+3 à ingénieur·e ; ou justifier d'une forte expérience similaire.
- Envoyer CV et lettre de motivation avant le 23/10/2026 dernier délai, par mail à la collégiale : afocg47@proton.me qui étudiera chaque candidature.